

L'UNSA
Vous informe !



L'UNSA, PARTENAIRE DE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE

N°6

12/09/2024

***Promotion au choix au grade
D'INGENIEUR-ECONOMISTE
DE LA CONSTRUCTION PRINCIPAL
Au titre de l'année 2024***

CONDITIONS POUR POSTULER

- Etre ingénieur-économiste de la construction.
- Avoir atteint le quatrième échelon du grade depuis deux ans.
- Justifier de six ans de service en cette qualité au plus tard le 31 décembre 2024.

La liste des agents pouvant être proposés sera publiée prochainement sur Alizé.

COMMENT POSTULER

Faire votre demande auprès de votre responsable qui devra remplir une fiche de proposition qui sera communiquée au bureau SRH2-B. N'hésitez pas à en demander une copie.

Vous devez rédiger une lettre de motivation demandant le bénéfice de la promotion, exposer votre parcours, mettre en valeur les compétences acquises au cours de votre carrière et finir par expliquer vos motivations pour accéder au grade supérieur.

Nous déplorons qu'il n'y ait qu'une seule promotion pour cette année.

Bien évidemment, l'UNSA Cefi est à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche.

*Retrouvez nos informations,
sur notre site*

Ensemble pour vous !



UNSA-Cefi

*Union Nationale des Syndicats Autonomes
Centrale Économie Finances Industrie
Bât Vauban - Pièces 1103 à 1121 Est 1*

*139, rue de Bercy - Télédoc 656
75572 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 53 18 60 92*

Mél : syndicat.unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr